

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION DU CONSEIL GENERAL
DE LA COMMUNE DE PREVONLOUP

PREAVIS n° 07-2024 BUDGET 2025

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion, composée de Mme Véronique Paccaud, MM. Hervé Wyssa et Jean-Marc Crottaz, s'est réunie le lundi 18 novembre 2024 afin de se prononcer sur le budget 2025.

Suite à l'examen de ce budget, la commission de gestion relève les points suivants :

- 11- **Administration** : Augmentation des frais pour Ofisa MCH2 3 502.- , piscine de Moudon 904.- et UCV cibersécurité 406.75.
- 16- **Tourisme** : Dépense nouvelle pour le tourisme de 805.-
- 21- **Impôts** : les divers montants pour les impôts nous semblent correctement évalués.
- 51- **Instruction publique** : notre population enfantine augmente .
- 58- **Temple et cultes** : Participation à la rénovation de l'église catholique de Lucens 4761.-
- 61- **Police** : Nouvelle facture policière selon la nouvelle péréquation cantonale.
- 65- **SDIS** : augmentation de la taxe par habitant.
- 81- **Service des eaux** : augmentation du prix d'achat et de vente de l'eau.

La commission souligne la prudence de la municipalité sur ce budget 2025. Malgré de grandes incertitudes concernant la conjoncture des prochaines années l'excédent de charges de CHF 59'367.65.- représente environ 6.75% du total des charges ce qui est parfaitement raisonnable compte tenu de ce qui précède.

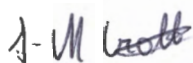
Conclusion : - Vu le préavis 07-2024
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

La commission de gestion recommande au Conseil général d'approuver le budget 2025 .

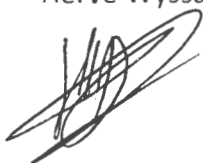
Ainsi lu et approuvé à la majorité des membres de la commission de gestion à la séance du 18 novembre 2024.

Pour la commission de gestion :

Jean-Marc Crottaz



Hervé Wyssa



Véronique Paccaud.

